

Plaquette juridique

VOGUE MERRY

Exercice clos le 30/06/2025

Bilan - Actif

Du 02/02/2024 au 30/06/2025

Actif	Valeurs au 30/06/2025			
	Brut	Amort. et dépréc.	Net	
Capital souscrit non appelé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets, licences et logiciels				
Fonds commercial				
Autres Immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Immobilisations incorporelles avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Immobilisations corporelles avances				
Immobilisations financières				
Participations	500		500	
Créances rattachées à des participations				
TIAP				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL (I)	500		500	
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En cours de production				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commande				
Créances				
Créances clients et comptes rattachés	200		200	
Autres créances	7 438		7 438	
Capital souscrit - appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions Propres				
Autres titres				
Instruments financiers à terme				
Disponibilités	50		50	
Charges constatées d'avance				
TOTAL (II)	7 688		7 688	
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Prime de remboursement des emprunts (IV)				
Ecart de conversion et différences d'évaluation - Actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL ACTIF (I + II + III + IV + V)	8 188		8 188	

SMA

CERTIFIÉ CONFORME



Bilan - Passif

Du 02/02/2024 au 30/06/2025

Passif	Valeurs nettes au 30/06/2025	
CAPITAUX PROPRES		
Capital (dont versé: 500)	500	
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecarts de réévaluation		
Ecart d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale		
Réserve statutaire		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	387	0
SITUATION NETTE	887	
Subvention d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	887	
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL (I) BIS		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (II)		
DETTES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses	7 200	
Avances et acomptes reçus		
Dettes fournisseurs et Comptes rattachés		
Dettes fiscales et sociales	101	
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		
TOTAL (III)	7 301	
Ecart de conversion et différences d'évaluation - Passif (IV)		
TOTAL GÉNÉRAL PASSIF (I + II + III + IV)	8 188	

SMA CERTIFIÉ CONFORME 

Compte de Résultat

Du 02/02/2024 au 30/06/2025

	Du 02/02/2024 au 30/06/2025		Variations	
			en valeur	en %
Produits d'exploitation :				
Ventes de Marchandises				
Production vendue	167		167	
Montant net du chiffre d'affaires	167		167	
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions				
Reprise / amort., dép., prov. et transfert de charges				
Autres produits	0		0	
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	167		167	
Charges d'exploitation :				
Achats de Marchandises				
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres appro.				
Variation de stock de matières premières				
Autres achats et charges externes (1)	100		100	
Impôts, taxes et versements assimilés				
Salaires				
Cotisations sociales	612		612	
Dotations aux amortissements et aux dépréciations :				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements				
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Autres charges				
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	712		712	
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-545		-545	
Quote-part de résultat sur opérations faites en commun :				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
(1) Y compris :				
- Redevances de crédit-bail mobilier				
- Redevances de crédit-bail immobilier				

SMA CERTIFIÉ CONFORME 

Compte de Résultat

Du 02/02/2024 au 30/06/2025

	Du 02/02/2024 au 30/06/2025		Variations	
			en valeur	en %
Produits financiers :				
De participation				
D'autres valeurs mob. et créances de l'actif immob.				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur dép., prov. et transfert				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de V.M.P.				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)				
Charges financières :				
Dot. aux amort., dep. et aux prov.				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de V.M.P.				
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (VI)				
2. RESULTAT FINANCIER (V - VI)				
3. RESULTAT COURANT (I - II + III - IV + V - VI)	-545		-545	
Produits exceptionnels (VII)	15 000		15 000	
Charges exceptionnelles (VIII)	14 000		14 000	
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	1 000		1 000	
Participation des salariés aux résultats (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	68		68	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	15 167		15 167	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	14 780		14 780	
BENEFICE OU PERTE	387		387	

SMA CERTIFIÉ CONFORME



VOGUE MERRY

Société par Actions Simplifiée

Au capital de 500 Euros

**Siège social : 2 ALL COLETTE DEREAL
78210 SAINT CYR L'ECOLE**

RCS : VERSAILLES 984 645 184

**PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 02 Septembre 2025**

L'an deux mille vingt-cinq,
le deux septembre,

Monsieur Mohamed Ali SAADAOU, associé unique de la SASU VOGUE MERRY au capital de 500€, divisé en 500 actions de 1€ chacune, dont le siège social et situé au 2 ALLEE COLETTE DEREAL 78210 SAINT CYR L'ECOLE, a pris les décisions suivantes détaillées ci-dessous :

ORDRE DU JOUR

1. Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 30 Juin 2025.
2. Affectation du résultat.
3. Quitus au Président.
4. Questions diverses.

RELEVÉ DES DECISIONS PRISES

APPROBATION DES COMPTES ANNUELS

L'associé unique Président de la société, Monsieur Mohamed Ali SAADAOU, après avoir arrêté les termes du rapport de gestion et arrêté les comptes annuels de l'exercice clos le 30/06/2025, comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe, approuve les comptes annuels 2025.

AFFECTATION DU RESULTAT

Le Président décide d'affecter ce résultat de la manière suivante :

- | | |
|--------------------------------|---------|
| - Réserve légale : | 0.00€ |
| - Report à nouveau : | 387.00€ |
| - Distribution de dividendes : | 0.00€ |

Ces opérations réalisées, les soldes des comptes seront les suivants :

- | | |
|----------------------|---------|
| - Réserve légale : | 0.00€ |
| - Report à nouveau : | 387.00€ |

SMA

- Distribution de dividendes : 0.00€

Il s'agit du 1^{er} exercice social de la société, et il n'y a jamais eu de distribution de dividendes (Art.243 bis du C.G.I.)

QUITUS

L'associé unique donne quitus au Président pour sa gestion au titre de la période allant du 02 Février 2024 au 30 Juin 2025.

QUESTIONS DIVERSES

Conformément au Code de Commerce Article L 225-38 à L 225-43, je précise qu'il n'y a pas de convention conclue au cours de l'exercice.

Le Président donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes les formalités de droit.

CLOTURE DE LA SEANCE

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par l'associé unique.

Fait à SAINT CYR L'ECOLE, le 02 Septembre 2025

